

Audience du 3 septembre 2021

Ce vendredi 03 septembre 2021, les 3 organisations représentant le personnel ont été conviées à une réunion informelle par M CHATAIL et l'équipe de Direction.

Plusieurs points ont été abordés :

1/La situation des personnels

Suite à sa sélection d'IDCN M TIGNOL sera affecté en tant que responsable du SIP de Pamiers. Nous avons également appris la sélection de M BERGEROO-CAMPAGNE sur un poste dans les Pyrénées Atlantiques.

Son remplacement sera fait au choix à partir du 1er janvier 2022, son poste sera en interim du 01/11/2021 au 31/12/2021

Mme BARES, comptable d'Ax les Thermes a quitté ses fonctions et est remplacée par M BACQUE.

2/ la crise Sanitaire

Le directeur a rappelé que même si la Crise sanitaire amorce un léger déclin, cela n'est pas du tout le cas dans notre département où le taux d'incidence est supérieur à la moyenne nationale.

Il rappelle l'importance à rester vigilant et à maintenir plus que jamais les gestes barrières.

Concernant les règles d'obligation vaccinale, Le directeur Adjoint, nous rappelle les décisions prises au niveau national :

Les personnels itinérants : huissiers, vérificateurs n'ont aucune obligation vaccinale, même s'ils se rendent sur des lieux où le PASS est obligatoire (restaurant.....)

La vaccination à destination des personnels des trésoreries Hospitalières ne concerne que les sites implantés au sein même d'un hôpital, ce qui n'est pas le cas de la trésorerie Hospitalière de l'Ariège. Cependant, les cadres qui auront à se déplacer au sein des structures hospitalières auront eux une obligation vaccinale.



3/Le recrutement de contractuels

Les recrutements de contractuels de longue durée sont en cours.

les affectations prévues sont : le SIP de St Girons, la Trésorerie de St Girons, la Trésorerie de Lavelanet et celle du Pays de Foix.

La durée des contrats sur Lavelanet et Foix a été réduite afin de pouvoir libérer les postes à des emplois titulaires au 01 septembre 2022.

Dans le Couserans les contrats ont une plus longue durée car il y a peu d'attractivité.

3/ Le télétravail

M DUMONTIER rappelle que depuis le 1er septembre le Télétravail exceptionnel n'existe plus.

Chaque agent, après un entretien avec son chef de Service doit saisir sa demande dans SIRHIUS en indiquant ses options : fixe flottants ainsi que le nombre de Jours télétravaillés.

La situation des agents fragiles sera cependant toujours étudiée.

4/Budget Participatif

Le Directeur, lors de notre dernier CTL de juillet avait souhaité la mise en place d'un Budget Participatif et avait par une note demandé à tous les agents de faire remonter les idées. Cependant, les Vacances d'été aidant ce projet ne prends pas d'envol. Il est encore temps de faire remonter vos idées auprès du service RH (écologie, le recyclage ou autres.)

5/Travaux immobiliers

Les travaux sur le site de Pamiers devraient débuter en octobre avec une fin de chantier prévu le 1er janvier 2022 afin d'accueillir au mieux le nouveau SGC et le CDL.

Vu la conjoncture et la pénurie de matériels, la direction espère qu'il n'y aura ni surcoût ni retard.

Sur le site de Foix, la Direction a demandé des analyses complémentaires concernant le radon. Pour l'instant le bureau VERITAS n'est pas en mesure de dépêcher un expert..

Sur le site de St Girons, dans le cadre du plan de relance des travaux de nature énergétiques sont prévus.

La trésorerie de Luzenac doit déménagé dans les locaux de la CCHVA le 17 septembre 2021.

4/ Nouveau Réseau de Proximité

Le Directeur nous a confirmé que ce sujet serai abordé lors du CTL NRP prévu mi novembre. Cependant des groupes de travail ont été constitués afin d'achever la mise en place du SGC de Pamiers.

Les conventions avec les différents partenaires se poursuivent.

Des difficultés subsistent cependant : titre sans QR Code ou le paiement des aides et secours du Conseil Départemental.

5/GMBI (gérer mon bien immobilier)

La Direction nous a dit avoir déjà anticipé l'afflux de personnes et questionnement que va générer cette nouvelle fonctionnalité.

6/ Fonds de Solidarité

Les décisions gouvernementales et la reprise économique font baisser les demandes de Fonds de solidarité.

les services sollicités : PCE vont être déchargés pour retrouver leurs activités habituelles.

Un suivi particulier des entreprises en difficulté est mis en place.

La création d'un comité Départemental piloté par le Préfet permettra en étroite collaboration de nos services va permettre de déceler en amont les entreprises fragilisées.

7/Soutien au poste

Le Directeur adjoint nous a confirmé l'aide directe apportée à certains postes en difficulté: notamment la Trésorerie de Lavelanet.

De plus, en accord avec l'AMF et en partenariat avec le CNFPT des formations vont être dispensées à l'attention des secrétaires de mairies ainsi qu'aux régisseurs locaux.

8/ informations diverses

Le chef de pôle de la Gestion Fiscale nous informe avoir réorganisé une partie des services de Direction afin de mieux répondre à la charge de travail.

Il nous indique également qu'un groupe de travail concernant l'accueil est en cours au Centre de Pamiers. Cela devrait rapidement découler sur une note Départementale d'Accueil avec une mise en conformité aux exigences nationales.

**Le Secrétaire Départemental
Christophe JORGE**

